VENTES A L'ENCAN

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DESIRABLES

Dans le Troisième District.

Nos 832-836 RUE MANDEVILLE, entre Bourgogne et Dauphine.

Nos 909-911-913-915 RUE MANDEVILLE, entre Bourgogne et Remparts.

Wm E. et Arthur Burke vs Le Mineur Arthur Burke.

No 61,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue Commune, MERCREDI, 9 mai 1900 à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 mars 1900, en cour en pleine séance et signé en cour en pleine séance, le 2 avril 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La moitié d'un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Mandeville et Bourgogne, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Mandeville, Dauphine et Marigny. Ladite moitié est à prendre à une distance de 30 pieds du dit encoignure et mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 60 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis, couverte en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté, cuisine à l'arrière de chaque côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mandeville et Esplanade, désigné par la lettre A, sur un plan de Edgar Pilié, daté le 16 mars 1880 et mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage, couverte en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District et ilet que la seconde propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, et mesure mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Mandeville sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage couverte en ardoises, ayant 3 chambres de chaque coté, citerne, hangar, etc.

Termes et conditions—Un tiers, ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur et la stipulation de porter intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. Les acquéreurs d'assumer le paiement des taxes pour l'année courante 1900 et les timbres de Revenu des Etats-Unis en sus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais des acquéreurs, et passé pardevant John R Legier, notaire public en cette ville et devra contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. Les acquéreurs seront tenus de déposer dix pour cent de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Robert Legier, avocat.

6 avril—6 11 18 25—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

LAITIERS,

Jardiniers et autres--Attention!

GRANDE

Etendue de terre sur le Bayou St-Jean.

Environ un ilet des chars de la rue Dumaine City Park et le Marché Français.

SUCCESSION DE MME. OMER J. SNAER.

No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 11 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 5 mars 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décr.te, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés sur la rive gauche du Bayou St Jean, dans le Second District de cette ville désigné par les numéros 1 et 2 sur un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 22 mai 1869, et mesure d'après ledit croquis comme suit: le numéro Un 12 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur le Bayou St Jean, 97 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne d'en bas, à laquelle profondeur le lit lot court parallèlement avec la ligne de face 25 pieds 7 pouces, sur une profondeur en plus de 344 pieds 5 pouces et 5 lignes s'étendant sur la ligne du fond qui mesure 194 pieds 6 pouces sur le côté d'en haut une première profondeur de 28 pieds 4 pouces 5 lignes sur une ligne rompue; ladite ligne court obliquement sur une seconde profondeur de 26 pieds 11 pouces, 4 lignes, puis une autre profondeur de 62 pieds 6 pouces à laquelle distance ledit lot court parallèlement avec la ligne de face 46 pieds 6 pouces et 249 pieds 5 pouces 1 ligne jusqu'à l'arrière ligne, le lot numéro deux mesure 44 pieds 6 pouces face au Bayou St Jean sur la ligne du haut 97 pieds 10 pouces et 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond et 109 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne opposée.

2° Une certaine portion de terre de forme triangulaire, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Génois Tecumseh, Dumaine et St Philippe, mesurant 33 pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété P. L. Fourchy, 163 pieds 6 pouces sur la ligne la séparant de la propriété ci-dessus décrite et 169 pieds sur la ligne du fond; ladite portion de terre est désignée par la lettre F, sur un croquis de S. F. Lewis, voyer, annexé à un acte passé pardevant P. E. Théard, antérieurement notaire en cette ville, le 17 novembre 1886.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé de terre ayant 5 chambres, galeries sur le devant, le côté et derrière écurie pouvant loger onze têtes d'animaux et magasin de fourrage, 2 citernes, poulailler, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans représenté par des billets garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de coutume de sécurité, le transfert de la police d'assurance et que l'acquéreur paie les taxes de l'année courante 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur afin de garantir la vente.

Acte de vente pardevant George M. Barnett, notaire public, incluant les timbres Internal Revenue des E. U. aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

7mars—7 9 14 21 28—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COMMERCIALE DE CHOIX,

Coin Canal et Front,

LOUÉE A BAIL JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1900.

Succession de Peregrino Avendano.

No 61,515—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 25 avril 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 mars 1900 et signé le 15 mars 1900, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face sur la rue du Canal ou Commune, 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond; 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée.

Les améliorations comprennent un splendide magasin à trois étages en briques couvert en ardoises. Vendu sujet au bail qui existe dessus expirant le 30 septembre 1900.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de sept pour cent par an du jour de la vente; lesdits billets garantis par privilège de vendeur et toutes les clauses de sécurité incluant cinq pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuite desdits billets. L'acquéreur de payer les timbres de l'Internal Revenue et les taxes de la présente année 1900. L'acquéreur devra déposer 10 0/0 de son enchère au moment de la vente avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant A. J. Villeré, N. P., aux frais de l'acquéreur.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison à deux corps de logis,

Nos 1428 et 1430 rue Bourbon.

Mme James N. Brooks et als vs Louis Moulezun et als.

No 61,511—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 25 avril 1900, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, 813 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne:

EN vertu de et conformément à un jugement d'Honorable N.H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu en Cour en séance publique le 14 mars 1900 et signé en Cour en séance publique le 20 mars 1900 et en vertu d'un ordre de la même Honorable Cour et daté le 23 mars 1900, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'affaire intitulée ci dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Esplanade et Dauphine, lequel morceau ou portion de terre mesure, mesure américaine, 34 pieds 4 pouces 7 lignes de face sur la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 4 lignes, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis couverte en ardoises ayant onze chambres citerne, Water Works, hangar, lieux d'aisance, un côté loué $13 par mois, l'autre côté occupé par une des parties en intérêt.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans représenté en billet pour ledit montant garantis par hypothèque spéciale avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume telles que le transfert de la police, le paiement de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, le pacte de non aliénando et les acquéreurs d'assumer et de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de l'année courante 1900, les timbres de l'Internal Revenue des E. U., doivent être payés par l'acquéreur qui sera tenu de faire un dépôt de 10 0/0 comme garantie de compléter la vente.

Acte de vente pardevant G. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.

21 mars—24 28—avril 4 11 18 25

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARTER OAK STOVE AND RANGE CO. ET ALS., VS HENRY RICE & SON ET ALS.

No 59,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 1er mai 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er août 1899, de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 24 mars 1900, de l'Hon. N. H. Rightor, juge, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante et vaste résidence 3448 rue Chestnut, entre les rues Delachaise et Aline, ilet rue du Camp dans le Sixième District de cette ville, comprenant la résidence en bois à deux étages, retirée de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant au rez de chaussé, galeries devant et derrière, grand vestibul, salons, antichambre, grande salle à manger, cuisine, vestibule dans le fond, chambre de réserve, office, etc: au premier étage, grand vestibule, quatre grandes chambres à coucher aérées, deux chambres à domestiques chambre à bain avec eau chaude et froide, latrines patentées, etc; dans la cour une vaste remise pour voiture, avec terrain cimenté, chambre à grain, écurie pour vache, écurie pour cheval et chambre pour cocher, trois citernes et cave à vin. La maison a le gaz partout, elle est admirablement finie avec huile dure, fresque et papier peint artistique, et est en excellent état.

Les terrains sont décrits comme un certain morceau de terre dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lots Nos 7, 8, 9 et la moitié du lot No 6 et la moitié du lot No 6, dans l'ilet borné par les rues Aline, Delachaise, Camp et Chestnut; les lots 7, 8 et 9 sont contigus, et mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 125 pieds, le lot No 7 formant l'encoignure des rues Chestnut et Aline; le lot No 10 mesurant 24 pieds 5 pouces et 4 lignes à la rue Chestnut sur une façade à la rue Delachaise de 125 pieds formant l'encoignure des rues Chestnut et Delachaise; et la moitié des lots 5 et 6 mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Aline sur une profondeur sur la ligne des lots 7, 8 et 9 de 59 pieds 2 pouces 2 lignes et de l'autre côté de 61 pieds 7 pouces et 6 lignes sur une largeur dans le fond de 62 pieds 2 pouces ou une façade sur la rue Chestnut de 108 pieds 5 pouces, 4 lignes sur 125 pieds sur la rue Delachaise et 187 pieds à la rue Aline.

Les terrains sont plantés en pelouse et bosquets de fleurs, et sont embellis d'une magnifique fontaine, haies bien poussées et chêne imposant.

Une occasion d'acquérir une admirable résidence dans la partie inférieure la plus choisie du Sixième District.

Des cartes des encanteurs sont nécessaires pour inspection

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, ou en 1 an, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé aux frais de l'acquéreur. Incluant les timbres du Revenu pardevant Robert Légier, notaire; l'acquéreur assumant et payant en plus et au-dessus le montant de son enchère, les taxes de 1900, et de payer comptant à l'encanteur au moment de l'adjudication, dix pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

30 mars—30 31—avril 1 7 14 21 28—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AMANDA ROCA, FEMME DE GEORGE LHOTE.

No 60,649—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — H. H. Hodgson, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 mars 1900, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 109 borné par les rues Nord Remparts, St Claude, Esplanade et Quartier, mesurant plus ou moins, en mesure française, 36 pieds de face à la rue Nord Remparts sur 120 pieds de profondeur: ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1309 rue Nord Remparts.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur devant assumer le paiement en plus plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1900 et les timbres du Revenu de l'Intérieur des E. U. sur l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30mars—30 31—avril 7 14 21 28 mai 1

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MME MARY CILEY ET DE SON EPOUX DANIEL O'REAGAN, DECEDE.

Nos 17,010 et 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mars 1900, de l'Hon. N. H. Righter, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, à l'encoignure des rues Rousseau et Joséphine, dans l'ilet borné par les deux dites rues et les rues Jackson et St-Thomas, mesurant à la rue Rousseau environ 30 pieds de face plus ou moins sur 120 pieds de profondeur sur la rue Joséphine.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin, trois ou quatre chambres à coucher, hangar, cuve, etc., et sont connues par les Nos 2101 et 2103 rue Rousseau. La propriété a été occupée comme épicerie et buvette et est une excellente place d'affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un crédit de 1, 2 et trois ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de négligence de refus ou non paiement de ces notes à leur échéance, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu de l'intérieur des E.-U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Flynn, notaire.

7 avril—7 8 15 22 29—mai 6 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE CATHERINE SOPHIE KUCK, FEMME DE JOHN J. GANNON.

No 58,277 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 8 mai 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique. en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 3 avril, 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bonne maison simple en bois à deux étages, 1706 rue Saratoga (anciennement rue White) entre les rues Felicity et Euterpe, retirée de la banquette contenant galerie de devant, 8 chambres, 2 caves hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saratoga [anciennement White] Remparts, Euterpe, Felicity, désigné par le No 7 de l'ilet No 8 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté le 20 juillet 1848, déposé en l'étude de A. Massman, ancien notaire et mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Saratoga (anciennement White) sur une profondeur de 96 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans pour des billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an tous les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1900, en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu, pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 av—7 8 15 22 29 mai—6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence,

Avec Vastes Terrains, dans un Voisinage Aristocratique,

2717 rue Chestnut,

entre les rues Washington et Quatrième

—ET—

Neuf Bons Lots à Bâtir

Dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland, les rues Palmyre, St. Patrick et Bernadotte.

Succession de G. A. Seaver.

No 61,022—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 10 avril 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

L'élégante résidence en bois, à deux étages, 2717 rue Chestnut, entre les rues Washington et Quatrième, retirée de la banquette, et contenant galeries sur la façade, grand vestibule au centre, salon, librairie, cour vitrée salle à manger, office, cuisine. 5 chambres à coucher, chambre à bain, chambre à bois, chambre à malles, deux chambres à domestiques, etc. Les terrains sont couverts de gazon, avec passage, et dans le fond une écurie à deux étages, hangar et trois citernes. Le salon, la librairie, deux chambres à coucher sont agréablement tapissées et des manteaux de cheminées en marbre.

Le terrain est de plus décrit comme suit:

A. Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Quatrième et Washington, désigné par la lettre A, sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer, daté le 12 mars 1869, annexé à un acte passé pardevant S. Magner, ancien notaire, le 14 juin 1870, et mesurant 54 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Chestnut, sur 128 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles et est situé sur la rue Chestnut, à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington, le tout plus ou moins.

B. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet et contigus à la propriété ci-dessus décrite, désignés par les lettres C. et D, sur un plan dressé par D. E. Seghers, architecte, le 12 mai 1883, une vraie copie duquel est annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire le 12 juin 1883, et mesurant d'après ce plan, chacun 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes, parallèles le tout plus ou moins.

La propriété a une façade totale de 104 pieds à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur sur un côté et 102 pieds sur l'autre côté. Ils sont dans une des parties les plus aristocratiques de la ville, sont entourés des élégantes résidences de nos citoyens les plus éminents. Une situation idéale pour une école ou une académie de première classe

2 Neuf (9) certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 832 borné par l'avenue Cleveland (autrefois rue Jackson ou Gasquet) Palmyre, St Patrick et Bernadotte désignés par les Nos 1 à 9 sur un plan de L. Reisenstein, daté le 16 avril 1862, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville pour référence et mesurant chacun 26 pieds 8 pouces de face à la rue Palmyre sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et Bernadotte. Une excellente chance pour spéculation.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant 6 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente devant contenir le pacte de non-aliénation et 5 pour cent honoraires d'avocat et vente sans évaluation en cas de procès pour forcer le paiement desdits billets; l'assurance et le transfert de la police au porteur des billets, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et de déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte et les billets.

Chas. F. Claiborne, avocat.

10mars—10 11 17 24 31—avril 7 à date

Succession de John P. McQuade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 61,706—Division C—Attendu que Mlle Kate R. McQuade a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John P. McQuade, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

1 avril—1 5 10

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage

MARDI, 8 MAI,

D'une propriété de choix et rémunérative du Troisième District, à savoir:

No 1207 rue FELICIANA.

Nos 1242-44 rue CLOUET, coin URQUHART.

No 1131 rue CLOUET.

Nos 1236-38 rue CLOUET, coin URQUHART.

Nos 1128-30 rue CLOUET, coin MARAIS.

No 1409 rue CLOUET, coin VILLERE.

No 3112 rue MARAIS, et

Le lot vacant dans l'ilet borné par les rues CLOUET, LOUISA, VILLERE et URQUHART.

En l'affaire intitulée: Successions de WILLIAM SILBERNAGEL et ANNA MARIA SILBERNAGEL, Consolidées.

No 30 966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, le 8 MAI 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29me jour de mars 1900, et signé le 4me jour d'avril 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Successions de William Silbernagel et Anna Maria Silbernagel, consolidées, No 30,966, du dossier de la susdite cour il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais Féliciana et Urquhart, désigné par le No 21 sur un plan de P. C. Boudousquié, architecte, déposé pour référence en l'étude de Octave Morel, anciennement notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesure trente et un pieds de face à la rue Féliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles et est connu comme le numéro municipal 1207 rue Féliciana.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple en bois retiré de la rue, contenant galeries de devant et de côté, quatre chambres, cuve, hangars, etc. grande cour avec allées briquetées banquette pavée en briques. Revenu, $7 00 par mois.

2° Un autre lot de terre avec améliorations, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété premier mentionnée ci-dessus et désigné comme lot No Onze, formant le coin des rues Clouet et Urquhart, mesurant trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Clouet sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Urquhart, entre lignes parallèles, et est désigné par les numéros municipaux 1242 et 1244 rue Clouet.

Les améliorations consistent en une résidence, buvette et magasin d'épicerie

La maison est recouverte en ardoises construite en bois et contient épicerie et buvette, cinq grandes chambres, grande mansarde, hangars, cuve etc.

3° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans ledit troisième district dans l'ilet borné par les rues St Claude, Marais, Clouet et Louisa, formant le coin des rues Clouet et Marais et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Clouet sur cent vingt-six pieds onze pouces et une ligne de profondeur et face à la rue Marais et est désigné par le No municipal 1131 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un cottage double, en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, cuves, hangars, etc., allée d'un côté, trottoir pavé en briques et se loue $14 par mois. Dans le fond de la propriété ci-dessus est un petit cottage simple, connu par le No municipal 3112 rue Marais, et se loue $5 par mois, contenant trois chambres, hangar, cuve, etc.

4° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans ledit Troisième District et dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Féliciana et Urquhart, commençant à une distance de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes du coin des rues Clouet et Urquhart et mesurant quarante six pieds et six pouces de face à la rue Clouet sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles étant composé de la partie de l'arrière du lot No 10 et la moitié contiguë dudit lot No 10, du lot No 9 a ainsi désigné sur un plan de Paul C. Boudousquié architecte et déposé en l'étude de Octave Morel, anciennement notaire en cette ville et aussi sur un devis fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 23 mars 1873, dont une copie est annexée à un acte de vente de ladite propriété par D. Amiraud de Julia. Fulda, pardevant William J. Castell, ancien notaire, le 2 juin 1874. Et ladite propriété est désignée par les Nos municipaux 1236 et 1238 rue Clouet.

Les améliorations consistent en deux jolis cottages simples en bois, couverts en ardoises, contenant chacun quatre chambres, citernes, hangars, allées pavées, banquette en briques et loués à raison de $7 par mois chacun.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc. qui s'y trouvent, situé dans ledit Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, St-Claude et Féliciana, désigné par le No cinq dans l'ilet No douze, formant l'encoignure des rues Clouet et Marais, et mesurant trente et un pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clouet sur cent dix sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Marais. Ladite propriété est désignée par les Nos municipaux 1128 et 1130 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois couvert en ardoises et contenant de chaque côté quatre chambres, citernes, hangars, etc., allée sur un côté et loué pour $14 par mois.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Girod ou Villeré, Féliciana et St. Jean Baptiste ou Robertson, désigné par la lettre A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 23 août 1881, ledit lot formant l'encoignure des rues Clouet et Villeré, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Clouet sur cinquante deux pieds de profondeur et façade à la rue Girod ou Villeré, et ladite propriété est désignée par le No municipal 1400 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté trois chambres citerne, etc.

7° Un certain lot vacant de terre, ensemble avec tous les droits, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No vingt six, sur un plan dressé par L. J. Pilié, daté le 17 mai 1833, déposé en l'étude de C Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit lot ayant, en mesure anglaise trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix sept pieds dix pouces et quatre lignes.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an et en deux ans, à huit pour cent par an d'intérêt, garanti par des billets des acquéreurs, portant hypothèque et lien de vendeur avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat est requis et doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les taxes pour l'année 1900, incluant les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais des acquéreurs. Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

FRANK ZENGEL, avocat

7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 8 MAI.

JOLI COTTAGE SIMPLE, ETC.,

No 3605 rue Marais.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur — Bureau No 629 rue Commune, —MARDI, le 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance d'un ordre issu, daté et signé le 2 avril 1900, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Anaïse Bugnon, défunte femme de Octave Bosseau, No 61,676 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 476, borné par les rues Marais, Congress, Urquhart et Indépendance, désignée par la lettre A sur un devis de C. Uncas Lewis, député voyer, d'après lequel dit devis ladite portion de terre commence à une distance de 32' 11" 2''' de l'encoignure de Congress et Marais et mesure trente cinq pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Marais sur cent dix pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage simple avec quelque quatre chambres, étable contenant environ huit stalles, cuve, hangar, etc.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes de 1900, acte de vente incluant les timbres de guerre, devant être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

V. FOULON, Avocat.

7 avril—7 8 14 21 28—mai 5 6 7 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux terrains de valeur dans le Sixième District.

Sur la rue Upperline, entre les rues Remparts et Dryades,

(La rue à l'arrière étant la rue Robert)

Edgar Grima vs Anna Donnells, tutrice, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,739—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux lots de terre contigus situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 482, borné par les rues Upperline, Dryades, Remparts et Robert, désignés comme lots Nos 6 et 7, sur un devis de S. G. De Lisle, voyer, daté le 16 septembre 1891, et annexé pour référence à un acte de Ben. J. Ory, notaire, daté le 18 septembre 1891 et mesurant chacun trente et un pieds quatre pouces quatre lignes de face à la rue Upperline, la même largeur dans le fond sur cent cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Chas F. Claiborne avocat pour le plaignant

7 avril—7 12 20 27—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété commerciale de valeur.

Connue comme le No 210 rue Decatur, entre les rues Douane et Bienville.

ET D'UNE

Grande et belle propriété de résidence,

Connue comme le No 2233 rue Magasine, entre les rues Philip et Jackson.

Numa Landry vs Joseph Weil et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,738—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 210 rue Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 23 dans l'ilet borné par les rues Decatur, Douane, Clinton et Bienville, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de ville, daté le 31 décembre 1833, annexé à un acte passé pardevant Wm Christy ancien notaire, le 29 janvier 1834, lequel dit lot mesure vingt quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Decatur, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout en mesure américaine, courant de la rue Decatur à la rue Clinton.

2° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2233 rue Magasine et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet 25 maintenant 146, borné par les rues Magasine, Camp, Philip et Jackson, sur un plan fait par C. A. Hedin architecte daté le 15 avril 1848 déposé comme plan No 35 parmi les registres de G. R. Beard ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Magasine sur cent trente pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

E. Howard McCaleb, avocat pour le plaignant.

7 avril—7 12 20 27—mai 4 10

PAR LE CONSTABLE.

Moneyweight Scale Co. vs S. Marchand.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 33,623—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques à mon entrepot, No 409 Passage de la Bourse entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 16me jour d'avril 1900 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Un Moneyweight Scale, un lot de vins, liqueurs et groceries, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant.

LEON MARTINY, Constable.

7 av—7 14 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James R. Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,841—Division A Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Josephine Amann, veuve de James R. Gleason, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

29 mars—29—avril 2 7

Succession de Mlle Louise Curtis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,154—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par P. M. Fourgette, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O GUERIN, Greffier.

29 mars—29—avril 2 7

Succession de Ellen Farrelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,449—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Elizabeth Farrelly, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

29 mars—29—avril 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur, Extensive et Attrayante dans le Deuxième District.

Connue comme le No 1004 rue Esplanade, entre les rues Bourgogne et Remparts.

Herman A. Wulff vs Daniel Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61 478—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts, étant l'ilet No 227. Une desdites portions de terre mesurant trente et un pieds de face à la rue Esplanade sur cent sept pieds quatre pouces et six lignes de profondeur en mesure américaine d'après un devis d'Edgar Pilié, voyer daté du 20 décembre 1893 annexé à un acte d'achat par ledit Daniel Edward, borné sur un côté par la propriété anciennement appartenant à G Lossey et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à J. M. Zacharie étant la même propriété acquise par ledit D Edwards, par achat de la Vve F. Jonville par acte passé pardevant Chas T. Soniat, notaire le 26 janvier 1894 enregistré C. O. B. 152 folio 152.

L'autre portion de terre mesurant en mesure américaine, huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Esplanade la même largeur dans le fond et cent sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur et est désignée par la lettre "B" sur un devis d'arpentage fait Edgar Pilié voyer, le 20 décembre 1893 et annexé à l'acte de vente par la Vve J. Koehl à C. J. Meyer passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, le 22 décembre 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour le plaignant.

10 mars—10 16 23 30—avril 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième district.

Portant le No Municipal 1718 rue St. Louis, entre les rues Claiborne et Derbigny.

John G. Schneider, Jr. vs John A. Engelbrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,510—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 213, borné par les rues St. Louis, Conti, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 12 et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St. Louis sur cent six pieds un pouce et six lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat.

16 mars—16 23 30—avril—5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du premier district,

Sur l'allée Jane, entre les rues White et Broad et Bank et Palmyre.

Mutual Building and Homestead Association vs Bernard F. McGovern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,402—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 12 avril 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'allée Jane et les rues White, Broad, Palmyre et Banks, lesdits lots sont désignés par les Nos 22 et 23 sur un plan présentement en possession de la Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle-Orléans, sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: chacun vingt-six pieds sept lignes de face à l'allée Jane sur les profondeurs qui suivent viz: cent quatorze pieds onze pouces sur la ligne du lot No 22 le séparant du lot No 21, cent quatorze pieds dix pouces et une ligne entre la ligne de séparation des lots Nos 22 et 23 et cent quatorze pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 23, le plus près de la rue Palmyre; ledit ilet étant l'ilet No 605 sur un nouveau plan municipal

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

9 mars—9 16 23 30—avril 5 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante propriété de valeur du Sixième District,

Connue comme le No 4603 rue Colysée, au coin de la rue Cadiz (dans l'ilet borné par ladite rue et les rues Valence et Perrier.)

Teutonia Loan and Building Co. vs Alfon H. Chamberlain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61 274—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 19 avril 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colysée, Valence et Perrier, formant le coin des rues Cadiz et Colysée et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Colysée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Cadiz, étant composé du lot entier No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné comme No 13 sur un plan déposé en l'étude de Harry H. Hodgson encanteur une copie duquel est annexée à l'acte pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 18me jour de juin 1893.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart et Kernan, avocats pour les plaignants.

16mars—16 23 30—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Connue comme le No 2705 rue Magasins entre les rues Quatrième et Washington.

Mme Mary Kinberger, tutrice, vs Mlle Sophie Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,752—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 19 avril, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Quatrième, Washington et Camp, désignés comme lots Nos 2 et 3 de l'ilet numéroté 68 [maintenant ilet No 151] sur un plan ou certificat d'arpentage fait par W. T. Thompson, député voyer de ville, en date de septembre 1860, annexé pour référence à un inventaire de la succession de Ness Anderson, décédé, pris par James Graham ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1860, lesdits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: Lot No 2 mesure vingt neuf pieds et neuf pouces de face à la rue Magasins par cent onze pieds et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le No 3 mesure trente pieds quatre pouces de face sur la rue Magasins par cent onze pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

17 mars—17 18 23 30—av 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme les vieux Nos municipaux 64 et 66 rue St-Louis entre les rues Royale et Bourbon.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de William Devlin, vs Daniel Peter Marcy

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,382—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1900 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Royale, Conti et Bourbon et désigné comme lot No 3 sur un plan dessiné par Benjamin Buisson, voyer, daté du 2 janvier 1842, et déposé en l'étude de Félix Grima (maintenant celle de Théodore Guyol) notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante sept pieds onze pouces de face sur la rue St Louis sur cinquante sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne intérieure à laquelle profondeur ledit lot No 3 se resserre de dix huit pieds cinq pouces de façon à mesurer vingt neuf pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond. Les trente deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne antérieure étant la ligne de division entre ledit lot No 3 et le lot No 2 dudit plan; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations connues comme les Nos 64 et 66 rue St-Louis, et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour la plaignante.

9 mars—9 10 16 23 30—avril 5 12

A Healthy Wife.....

is a husband's inspiration. A sickly, half-dead-and-alive woman, especially when she is the mother of a family, is a damper to all joyousness in the home. I sometimes marvel at the patience of some husbands. If a woman finds that her energies are flagging and that everything tires her, her sleep is disturbed by horrible dreams, and that she often wakes suddenly in the night with a feeling of suffocation and alarm, she must at once regain her strength. It matters not where she lives or what her name is; what she needs is a Ripans Tabule.

WANTED.—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address or 5 cents forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.